

## LA PETANQUE CHAMBONNAISE 43

Compte rendu de l'A.G. du 09 11 2018

28 présents + 4 excusés + 5 absents + 1 exclus, sur 38 licenciés : le quorum est atteint. + 10 futurs nouveaux adhérents dont 8 présents à l'AG.

La réunion commence par une phrase de bien venue du Président.

Cette année, vous avez reçu les convocations à L'AG par téléphone, ceci avait pour intérêt de pouvoir dire un mot à chacun afin d'obtenir peut-être plus de présents et aussi " gagner des timbres poste "

De ce fait, nous n'avons pas d'ordre du jour, mais les points classiques d'une AG seront abordés :

- Bilan Moral,
- Bilan Financier,
- Bilan sportif,
- Questions diverses.

L'an prochain, il y aura un renouvellement du Bureau selon les statuts, nous reprendrons les convocations par courrier avec le processus des élections.

Ensuite, les points prévus à l'ordre du jour sont abordés.

- Bilan financier

Présentation du bilan avec un commentaire sur certains postes lorsque cela est nécessaire.

Le bilan financier, dans son ensemble, est approuvé : **à l'unanimité**

- Bilan moral : approuvé : **à l'unanimité**

Préparé et lu par le Président.

Faire un bilan moral pour une association sportive est toujours un exercice difficile, cependant, cette année, j'ai tenu à préparer un modeste papier. Je vais vous en donner lecture, ainsi j'oublierai moins de choses.

**Le message important de ce texte est : Allons à l'essentiel.**

Nous pratiquons un sport qui nous apporte :

- ✓ Du plaisir,
- ✓ Des satisfactions lorsqu'on gagne (ou pas)
- ✓ Une certaine dose d'adrénaline sur quelque moment pendant les rencontres,
- ✓ La chance de partager avec partenaires ou adversaires, d'échanger,
- ✓ Le maintien d'une certaine forme physique,
- ✓ Enfin, le soir d'un moment au Mazet, par exemple, ou après un match de CDC open ou vétérans, nous avons le sentiment d'avoir passé encore une fois une bonne journée et que c'est bon pour notre moral !

Tout cela est à prendre en compte lorsqu'on fait le point de ce que nous apporte notre sport.

Il faut relativiser et prendre ce qu'il y a de bon, et tâcher de minimiser ce qui, au contraire, pourrait nous diviser !

Chacun de nous a son lot de difficultés, de soucis, de problèmes, alors choisissons plutôt le chemin de la sagesse et essayons de vivre ensemble de façon la plus sympathique et bienveillante qu'il soit !

Si je continuais à développer sur ces mots, je risquerais de vous lasser, de tenir un discours proche de celui du religieux, ou autre et cela je n'en veux pas !

De quel droit, je vous parle comme cela ?

Au nom du Club, d'un Club que j'aurai imaginé plus soudé, plus conciliant, plus cool comme disent les gens de la nouvelle génération.

Un vrai Club en un mot !

qui pourrait respirer la bonne entente, le bon équilibre : être remarqué par les autres pour cela !

Pour le moment, nous n'y sommes pas arrivés, mais rien n'est perdu, on peut toujours faire des progrès dans le bon sens !

En conclusion, et malgré tout ce que je viens de dire, tout n'est pas raté !

❖ Pour preuve, le travail remarquable de bon nombre d'entre nous à divers moments de la vie du Club :

- actions sur la fête des Jonquilles ou bien l'Ardéchoise, ce qui nous vaut une reconnaissance certaine au moment de l'attribution de notre subvention substantielle par la mairie,
- notre concours du 29 juillet même s'il n'y avait pas assez de participants,
- l'organisation des CDC vétérans et open, de la coupe de la Haute-Loire,
- la participation aux divers qualificatifs et autres concours où notre Club est assez bien représenté,
- la participation au sein du CD 43,
- la mise en place d'un Blog par notre secrétaire

❖ Pour preuve, la bonne attitude de nos équipes ici et là, qui commence par le port, bien respecté, de la tenue Club.

Tentons de garder le bon cap et de ne jamais perdre de vue que tous nous jouons à la Pétanque, jeu qui reste et restera formidable de bienfaits !

Oserai-je terminer par vive la Pétanque et vive notre Club !

- Bilan sportif : approuvé : à l'unanimité

## **BILAN SPORTIF 2018**

Le championnat vétérans des clubs a été représenté par 2 équipes.

1<sup>ère</sup> division Chambon 1 termine 4<sup>ème</sup> sur 8 équipes, reste en 1<sup>ère</sup> division.

2<sup>ème</sup> division Chambon 2 termine 2<sup>ème</sup> sur 8 équipes, reste en 2<sup>ème</sup> division.

La coupe de Haute Loire représenté par 2 équipes.

1er tour, Chambon 1 éliminé à Beauzac reversé en Challenge Haute Loire

1<sup>er</sup> tour, Chambon 2 gagne contre Bellevue

2<sup>ème</sup> tour, Chambon 2 éliminé à Vieille Brioude

Challenge Haute Loire :

1<sup>er</sup> tour, Chambon 1 gagne contre St Pal de Mons

2<sup>ème</sup> tour, Chambon 1 éliminé à Brives Charensac.

Le championnat des clubs (CDC OPEN) représenté par 3 équipes.

1<sup>ère</sup> division, Chambon 1 termine 4<sup>ème</sup> sur 6 équipes et reste en 1<sup>ère</sup> division.

3<sup>ème</sup> division, Chambon 2 termine 1<sup>er</sup> à égalité avec St Pal de Mons et au final termine 2<sup>ème</sup> au goal avérage particulier.

3<sup>ème</sup> division, Chambon 3 termine 5<sup>ème</sup>.

Coupe de l'Yssingelais 16<sup>ème</sup> édition, après les 4 journées de qualifications, 1 équipe du Chambon s'est qualifiée pour la journée finale, faisant parti des 16 équipes qualifiées sur les 170 équipes inscrites des 20 clubs de l'Yssingelais, mais n'est pas sortie de sa poule.

Concernant les diverses qualifications, que ce soit régionales ou départementales, pour les têtes à têtes, doublettes, triplettes, doublettes mixtes, masculin ou féminin aucune équipe du Chambon n'a réussi à passer le cap des qualificatifs pour les divers championnats sauf en tripléte départementale vétérans où 2 équipes sur 3 inscrites se sont qualifiées pour la journée finale du championnat, 1 équipe, dont une féminine, n'est pas sorti des poules et l'autre équipe a perdu en 8<sup>ème</sup> de finale du championnat départemental. Cette dernière journée se composait des 32 dernières équipes sur tout le département.

A ce jour, concernant tous les championnats, coupes et concours divers, 117 équipes du Chambon sur Lignon ont été constituées avec 349 joueurs participants.

Pour un club de 38 adhérents, comme le notre, on peut dire qu'on est présents sur pas mal de terrains de pétanque du Département et ailleurs.

Certains joueurs ont eus de bons résultats : 5 finales gagnées, 2 finales perdues, 8 demi-finales perdues, 6 quart de finales perdues, etc .....

Souhaitons que la saison prochaine soit aussi dynamique et volontaire.

▪ Questions diverses :

❖ La grande question du manque d'un local pour notre club.

Après avoir entendu tous les avis, il en résulte que nous devons continuer à jouer sur le terrain alloué par la Mairie, pour la pétanque, devant la salle du camping. Cependant, il a été décidé qu'un groupe de travail (1) doit être constitué, afin de pouvoir réfléchir, proposer des solutions !

En effet, le manque de local nous empêche d'avancer, donc de renforcer et solidifier notre Club, de mieux nous faire connaître dans tout le Département. Nous attendons toujours une réponse positive pour ce futur local, de la part de la Commune, surtout que le club de pétanque participe largement aux manifestations Communales (course cycliste l'Ardèchoise, Fête des Jonquilles), par rapport aux autres clubs sportifs et associations. Nous ne nous sentons pas assez pris en compte !

Nous ne pouvons pas organiser des concours, (réception des joueurs et joueuses correcte), des journées de qualificatif, des journées championnat, ou encore des journées de rencontre dans divers CDC, Coupe ... par conséquent être moins dépendant de la subvention de la mairie.

(1) les joueurs qui se sont proposés sont : Florian Guilhot, Océane Riou, Henri et Ghislaine Fernandez, avec au moins un des membres du bureau et Guy Lebrat.

❖ Comment trouver des financements pour le club ?

La subvention substantielle de la commune reste essentielle pour notre survie actuelle.

Nous avons cependant quelques pistes pour la prochaine saison :

Organisation d'un concours de belote, d'un concours de pétanque au boudrome du Mazet (s'expatrier dans une autre Commune !), sans oublier les concours prévus.

Nous envisageons de faire faire une "plaquette" regroupant tous les organismes qui, lors d'une collecte que nous effectuerons, aurons donné une somme. Un de nos concours pourrait être nommé "Grand prix des sponsors".

Un autre de nos concours pourrait être nommé "Grand prix de la ville".

Pour mémoire le coût de la licence de pétanque au Chambon est de 35€ dont 8€ sont reversés pour le club, le restant est reversé au Comité 43.

❖ Une question est posée au sujet du montant jugé trop important octroyé aux joueurs pour la participation au frais des repas CDC open et vétérans.

La réponse est que ces sommes sont bien intégrées dans les comptes qui sont équilibrés en tenant compte de ça, d'autant plus que ces montants ont été décidés durant l'AG 2017. Que faire autrement pour remercier et valoriser les joueurs qui portent les couleurs du Club, sachant qu'à la fin de la journée il n'y a rien à gagner financièrement !

❖ Une question se pose pour la formation des équipes pour les diverses compétitions.

Former l'équipe en janvier pour un CDC qui se déroule en septembre/octobre est un exercice difficile. Former les équipes et s'y tenir est compliqué.

Réponse : Il faut bien une base d'équipe de joueurs prévus pour inscrire une équipe dans un championnat. Avec 14 matches en CDC vétérans, 7 matches en CDC open, il faut bien prévoir un peu avant si non **gare aux pénalités** dues au

CD 43 en cas de forfait partiel ou général. Qu'il faut obligatoirement les inscrire en janvier et les envoyer au CD43 !

- ❖ Pour information, l'année prochaine l'inscription d'une équipe à un qualificatif ou championnat divers sera de 5€ au lieu de 4.50€, à prendre entièrement par le club.
- ❖ Le repas sociétaire annuel est très difficile à organiser, problème de local ! lieu ! dans la Commune ! pour organiser une rencontre sportive à la suite !

Proposition faite par Jo JUBAN pour voir avec les installations du tennis, à voir avec les responsables.

*Signé : Le Président, Le Trésorier, Le Secrétaire*

**Prochaine réunion le 14 Décembre 2018 à 19h00, pour la récupération des licences et nouvelles licences pour les emmener au CD43 début Janvier 2019, pour validation.**